

La truffe, "rabasso" en provençal

Tuber melanosporum



La truffe est une affaire d'association : Association symbiotique avec les racines d'un

arbre hôte, le chêne, pour sa croissance. Association avec un animal pour son ramassage, ou "cavage" : la mouche *Suilla gigantea*, le cochon ou le chien...

Enfin, association pour sa dégustation : crue, en salade avec une frisée bien blanche et de l'ail, ou avec de fines lamelles d'artichauts violets crus ou encore avec des œufs, légèrement cuits en "brouillade de rabasses" baveuse...

A vous d'associer la truffe ! Vous pouvez la découvrir chaque année au grand marché de la truffe qui a lieu à Rognes le dimanche précédant Noël.

De la Durance au robinet... en passant par Saint Christophe

Depuis la construction du Canal de Marseille, en 1847, l'eau est acheminée de la Durance à Marseille, libérant ses habitants de l'angoisse des jours sans eau. Mais cette eau, chargée en limon et vase, est impure. Franz Mayor de Montricher, ingénieur du Canal de Marseille, avait bien prévu des bassins de décantation, mais ces installations se révèlent insuffisantes. Son successeur Pascalis, étudie alors la création d'un autre bassin, proche de la Durance. Le bassin de Saint-Christophe, d'une superficie de 20 hectares et de 2 millions de m³, est achevé en 1882.

Le procédé de décantation y est révolutionnaire : les eaux ayant pénétré par le fond du bassin se dépouillent en



remontant des matières en suspension. Puis elles se répandent lentement vers le canal de ceinture en passant au dessus de "vanettes".

Toujours en activité, Saint-Christophe offre aujourd'hui aux promeneurs un point de vue rafraîchissant ; ses berges seront une agréable aire de repos ou de pique-nique. Peut-être aurez-vous la chance, en passant à proximité, d'y apercevoir un fuligule, canard aux belles couleurs et rare hôte de ce bassin de Saint-Christophe.

Balisage

Balisage - Panneau directionnel des «Boucles du 13»



Pour toute la famille, petits et grands



Un niveau moyen à la portée du plus grand nombre.



Une promenade plus sportive

Conseils et recommandations pour faire du vélo :

- Les routes du département sont un bien commun de tous les usagers, qu'ils soient cyclistes ou pas.
- Le respect de l'autre et la prudence sont des attitudes qui doivent être partagées, ainsi sera garantie la sécurité de tous.
- À vélo, le port du casque n'est pas obligatoire, mais il est fortement recommandé.
- Choisissez un itinéraire qui correspond à votre niveau, pas de trop grandes distances ou de dénivelés importants pour les débutants, les enfants ou les cyclistes occasionnels. Les Boucles du 13 sont classées de la plus facile à la plus difficile, vert, bleu, rouge.
- Avant de s'engager sur une boucle, vérifiez votre véhicule, freins, pneus, éclairage.
- Si vous êtes nombreux, fractionnez votre groupe. Pas plus de 10 et jamais plus de 2 de front.
- Il vaut mieux porter des vêtements clairs pour être plus visible, ou mieux, des brassards ou baudriers fluorescents.
- Consultez la météo avant de partir, rouler sous la pluie ou sur une route glissante n'est pas recommandé.
- Ne partez pas trop tard dans la journée, rouler à la tombée de la nuit n'est pas toujours très agréable.
- Pensez à prendre une gourde d'eau et une carte routière.

Comité Départemental du Tourisme

13, rue Roux de Brignoles - 13006 Marseille

Tél : 04 91 13 84 13 - Fax : 04 91 33 01 82

Site web : www.visitprovence.com



CONSEIL GÉNÉRAL DES BOUCHES-DU-RHÔNE

Direction des Routes
Hôtel du Département - 52, avenue de Saint Just - 13256 Marseille Cedex 20

sur internet : <http://www.cg13.fr>



> Provence

Topo Cyclo n° 2



Rognes - Saint Estève Janson : La chaîne des Côtes

Durée : 1h30

Longueur : 20 km

Niveau : facile

Photos : CDT13 / D. Gorgeon / Scope-Guillard / Joëlle Manchion



"Le département des Bouches-du-Rhône jouit de nombreuses richesses naturelles. La politique volontariste que mène le Conseil général depuis dix ans vise à les préserver tout en les faisant connaître au plus grand nombre.

Ainsi, ce topo guide vous invite à découvrir ce patrimoine unique en empruntant nos plus belles routes."

Jean-Noël Guérini
Sénateur - Président du Conseil Général
des Bouches-du-Rhône

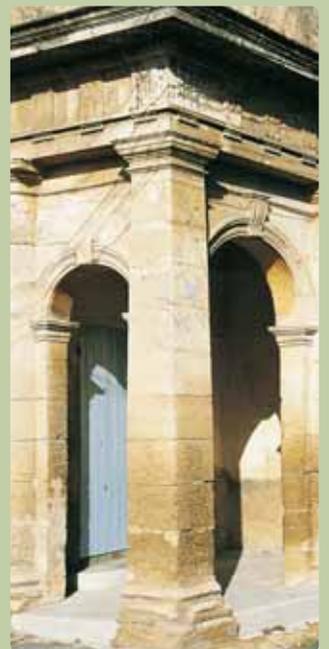


Cette boucle, au départ de Rognes, vous fera découvrir le nord du département des Bouches-du-Rhône. Elle offre un contraste saisissant entre une petite route tourmentée et sauvage dans la colline entre Rognes et Saint-Estève-Janson, entre la plaine agricole peuplée de petits mas provençaux et la vallée de la Durance, rectiligne, ordonnée, façonnée par l'homme...

L'itinéraire offre également la découverte du charmant village de Rognes, bâti dans la pierre du même nom et dont la couleur, si chaude, illumine le paysage. Enfin, cette promenade offre une vue inoubliable sur le Luberon.

La pierre de Rognes

Il y a 18 millions d'années, au miocène (ère tertiaire), la mer a élaboré cette roche sédimentaire, la mollasse. Riche en coquilles et fossiles (Saint-Jacques, huîtres et même dents de requins géants), la pierre de Rognes est exploitée depuis près de 20 siècles. Elle est le matériau de nombreuses demeures dans la région aixoise et s'exporte aujourd'hui en Europe ou aux Etats-Unis. Mais elle est surtout partout dans le village, lui accordant toute la chaleur de sa couleur ocre...



Informations



Durée : 1h30

Boucle n° 2
20 km

Niveau : facile

Parking :

- Rognes : Parking centre ville
- Saint Estève Janson : Parking centre village

Contacts utiles :

- > Tourisme : www.visitprovence.com
- > Office de Tourisme de Rognes : 04 42 50 13 36



Distancier (Rognes) :

Marseille : 49 km
Aix en Provence : 21 km
Salon de Provence : 26 km

Découverte :

- > Fromage : Ferme du Brégalon D543/chemin du Gour à Rognes
Tél. : 04 42 50 14 32
- > Patrimoine : L'Abbaye de Silcavane à la Roque d'Antheron
Tél. : 04 42 50 41 69
- > Culture : Le Festival International de Piano de la Roque d'Antheron (juillet/août)
- > Balade : Chaîne des Côtes - La Roque d'Antheron : une randonnée pédestre de 13 km. La Trévaresse - Saint Cannat : une randonnée pédestre de 15 km. (2 topo-rando du Comité Départemental du Tourisme : 04 91 13 84 13)



Itinéraire

De Rognes, partez de la place des Ecoles, espace ombragé où se trouve le Monument aux Morts. De là, suivez l'allée de platanes jusqu'à la rue Fontvielle. Empruntez la rue Fontvielle à droite et un vieux bassin lavoir à gauche. La, prenez sur la gauche la D 543 sur quelques centaines de mètres jusqu'au croisement avec la D 66, où l'on file alors à droite en direction de Saint-Estève-Janson.

On entre dans un paysage de campagne, où la route serpente entre les vignes, quelques maisons et des vergers de part et d'autre. Le relief est accidenté, le paysage évolue. La garrigue se substitue peu à peu à la campagne cultivée qui entoure Rognes. Après quelques minutes de route, apparaît la ligne de crête du Luberon, au delà de la Durance. On amorce alors une descente en direction de la vallée de la Durance et de Saint-Estève-Janson. Soyez prudents : il y a de nombreux virages !

Tout au long de cette descente, un superbe paysage s'offre à vos yeux. La route traverse ensuite un canal EDF. On entre dans Saint-Estève-Janson ; au premier giratoire, prenez à gauche et rejoignez ainsi la D 561. La prendre sur la gauche. Attention ! Cette voie est parfois empruntée par des véhicules qui circulent à grande vitesse.

Nous sommes dans la vallée de la Durance que nous longeons sur notre droite; à gauche, la centrale électrique de Saint-Estève-Janson, impressionnant équipement alimenté par un canal qui part se jeter dans la Durance.

Poursuivez jusqu'au hameau de Saint-Christophe ; là, se trouve un regroupement de petites maisons, prenez alors sur la gauche la D543. Une légère côte vous amène à la retenue d'eau de Saint-Christophe, aménagement du XIX^e siècle qui contribue à l'alimentation en eau de la ville de Marseille.

La route contourne la retenue en traversant un paysage arboré propice aux pauses pique-nique. Poursuivez sur la D 543 en direction de Rognes. Au croisement de la D 66d, prenez à droite en direction de Lambesc. Empruntez là une route pittoresque au milieu d'une plaine très cultivée. Après une petite côte dans une pinède, vous atteignez un replat au milieu des vergers d'amandiers et des vignes.

Franchissez très vite un petit pont, rejoignez alors la D 66 à gauche en direction de Rognes.

Il vous reste 2,5 kilomètres à parcourir : le circuit se termine par une montée ombragée qui vous ramène jusqu'au village de Rognes.

Nota : Vous pouvez réaliser cet itinéraire au départ de Saint Estève Janson